



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de la Ville de Dole

Séance du lundi 16 décembre 2024

Président : Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX
Secrétaire de séance : Monsieur Mathieu BERTHAUD

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 29
Nombre de procurations : 5
Nombre de votants : 34
Date de la convocation : 10 décembre 2024
Date de publication : 23 décembre 2024

Conseillers présents

GAGNOUX Jean-Baptiste,	PECHINOT Jacques, FICHERE	MBITEL Mohamed, BOURGEOIS-
MANGIN Isabelle, BERTHAUD	Jean-Pascal, REBILLARD Jean-	REPUBLIQUE Claire, CUSSEY
Mathieu, MARCHAND Sylvette,	Michel, CRETIN-MAITENAZ	Laëtitia, JARROT-MERMET
CHAMPANHET Stéphane,	Blandine, CERNELA Patrice,	Laëtitia, GOMET Nicolas, DRUET
NONNOTTE-BOUTON Catherine,	LEFEVRE Jean-Philippe,	Timothée, BOUTELOUP
GERMOND Daniel, DRAY	DELAINÉ Isabelle, JEANNET	Guillaume, EMONIN Laurent
Frédérique, JABOVISTE Philippe,	Nathalie, DEMORTIER-BLANC	
MIRAT Maryline, ROCHE Paul,	Catherine, ANTOINE Patricia,	

Conseillers absents ayant donné procuration

GIROD Isabelle donne procuration à BERTHAUD Mathieu, CUINET Jean-Pierre donne procuration à JABOVISTE Philippe, GRUET Justine donne procuration à GAGNOUX Jean-Baptiste, MUGNIER Christine donne procuration à MANGIN Isabelle, HERRMANN Nadine donne procuration à BOUTELOUP Guillaume

Conseillers absents non représentés

DOUZENEL Alexandre

Objet : Cession d'une maison rue du Créchet

Rapporteur : Monsieur Daniel GERMOND

En 2002, dans l'optique de conforter sa maîtrise foncière dans le quartier de la Combe Truchenne, notamment entre les secteurs déjà urbanisés et le carrefour de la Côte d'Or, la Ville de Dole s'était portée acquéreur d'une propriété située au 70 rue du Créchet qui était édifée sur un terrain de 7211 m² non constructible en l'état, puisque située en zone d'urbanisation future dans le Plan d'Occupation des Sols.

A l'époque, cette acquisition avait été approuvée par le Conseil Municipal sous la forme d'un viager permettant aux propriétaires de conserver leur vie durant un droit d'usage et d'habitation personnel sur la maison et sur un terrain attenant de 2000 m². En janvier 2024, suite au décès du dernier propriétaire de ce bien, la Ville a récupéré l'entière jouissance de celui-ci.

Aujourd'hui, cette propriété ainsi que tout le secteur s'inscrivent en zone Agricole du Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Il apparaît donc que ce bien bâti n'a pas d'intérêt particulier dans un projet porté par la Collectivité. Il a donc été convenu la vente à l'amiable de la maison d'habitation ainsi que son terrain d'assiette d'une surface d'environ 1200 m² à parfaire par voie de géomètre sur la base de l'estimation du service des Domaines.

Monsieur Bernard MILLOT demeurant 10 rue Xavier Joly à DOLE se propose d'acquérir cette propriété communale moyennant le prix de 85 000 euros net vendeur.

Vu l'avis favorable de la Commission Aménagement et Urbanisme du 11 décembre 2024,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE :

- **D'APPROUVER** la cession au profit de Monsieur Bernard MILLOT demeurant 10 rue Xavier Joly à Dole de la maison sise 70 rue du Créchot à Dole ainsi que son terrain d'assiette pour une superficie d'environ 1 200 m² à parfaire par voie de géomètre et cadastrés section AR 24p,
- **DE PRÉCISER** que cette cession est consentie moyennant le prix de 85 000 euros net vendeur,
- **DE PRÉCISER** que Monsieur Bernard MILLOT renonce à la condition suspensive d'obtention de prêt,
- **DE PRÉCISER** que toute personne morale ou physique pourra se substituer à Monsieur Bernard MILLOT dans le respect des engagements mentionnés ci-dessus, aucune modification ne pouvant être apportée aux conditions initiales,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'acte à intervenir ainsi que tout document y afférent.

SCRUTIN POUR : 34
 CONTRE : 0
 DONT 5 PROCURATION(S)

ABSTENTION(S) : 0
NE SE PRONONCE PAS : 0

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Finances/Commande Publique
- Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire/Urbanisme
- Monsieur MILLOT Bernard_10 rue Xavier Joly_39100 DOLE
- Maître Emmanuel MOYSE_avenue de Nortwich_39100 DOLE

*Fait à Dole, le 16 décembre 2024.
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,*

Jean-Baptiste GAGNOUX



